



Mairie de
PRINQUIAU

CCAS

Un service qui s'adresse aux administrés de la commune en difficultés.

Ses missions :

- › Aides financières, bons alimentaires, bons d'essence, restauration scolaire, etc ;
- › Inscription et demande de logements sociaux et communaux ;
- › Dossier de téléassistance avec prise en charge financière mensuellement en fonction des ressources ;
- › Instruction des dossiers d'obligation alimentaire ;
- › Aide aux démarches administratives ;
- › Organisation du repas des aînés et distribution de colis.

Public concerné :

- › Administrés de la commune (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes rencontrant des difficultés).

Démarches pour les administrés :

Les familles contactent le CCAS qui les oriente vers les partenaires sociaux concernés.

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec les acteurs sociaux Centre Médico-Social de Savenay, Centre Local d'Informations et Coordination (CLIC), entreprises de portage de repas à domicile, associations d'aide à domicile, Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique et Restos du Cœur.

Rendez-vous en mairie :

Horaires :

- › Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- › Jeudi : 8h30 – 12h00

<https://www.mairie-prinquiau.fr/vie-citoyenne/ccas-5650.html>

